



Stéphane PESTEL
02 40 09 59 22 | contact@spn-agrobio.fr
06 22 11 85 36
ZI de la Ferté | 5 Rue de Rome
44370 VARADES
www.spn-agrobio.fr

PURIN D'ORTIE

Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE 834/2007

Le purin d'ortie est une spécialité issue de la macération de feuilles d'orties séchées. Cette préparation 100% d'origine naturelle est utilisable sur de nombreuses cultures d'intérêts, des cultures fruitières aux cultures potagères en passant par les cultures florales et les arbres et arbustes d'ornements, suite à son autorisation comme substance de base par la Commission Européenne (Review Report SANTE/11809/2016– rev.01 du 24 janvier 2017).

Les éléments naturels présents dans l'ortie aident la plante à faire face aux agressions extérieures. Sous forme liquide et une fois diluée, le purin d'ortie s'utilise en pulvérisation foliaire directement sur les ravageurs et maladies.

Usage : La substance de base purin d'ortie (*Urtica dioica*, CAS N° 84012-40-8) est reconnue et autorisée pour des applications en tant que **insecticide, fongicide et acaricide**.

Composition : Substance de base autorisée selon le règlement européen **CE 1107-/2009** conforme aux normes substance de base.

Période d'emploi : Période optimum de mars à octobre

Dose d'emploi : Méthode d'application par pulvérisation foliaire dans les respects des recommandations du tableau ci-dessous.

CULTURE	RAVAGEURS ET MALADIES CIBLÉES	PÉRIODE D'EMPLOI	APPLICATION	DOSE D'EMPLOI (base 100 à 200L de bouillie/Ha)
Pommier Prunier Pêcher Groseillier Noyer Cerisier	Pucerons Pucerons Pucerons lanigères Pucerons Pucerons Pucerons	Printemps/Eté jusqu'à maturité des fruits pour cueillette	1 à 5 applications à intervalle de 7 à 15 jours	3 à 10 litres
Haricots	Pucerons	Printemps/Eté jusqu'à maturité pour cueillette		3 à 5 litres
Pomme de terre		Printemps/Eté jusqu'à la formation du tubercule		
Laitues (salades) Choux		Printemps/Eté jusqu'à 9 feuilles		
Rosier Spirée		Printemps/Eté		3 à 6 litres
Choux	Altises	Printemps/Eté jusqu'à 9 feuilles	1 à 6 applications à intervalle de 7 à 15 jours	5 à 10 litres
Colza Radis	Teigne des crucifères	Printemps/Eté jusqu'à maturité		
Pommier Poirier	Carpocapse	2 traitements en avril et 1 traitement en mai	Application tous les 15 jours	3 à 10 litres
Haricots	Araignée rouge (acariens)	Printemps/Eté jusqu'à maturité	1 à 6 traitements Application tous les 7 à 21 jours	3 à 5 litres
Vignes	Araignée rouge (acariens)	Printemps/Eté	1 à 6 traitements 3 avant floraison et 3 après floraison	3 à 6 litres
Choux Radis	Alternariose	Printemps/Eté jusqu'à maturité	1 à 6 traitements Application de 7 à 15 jours	3 à 5 litres
Concombre	Alternariose et oidium	Printemps/Eté jusqu'à maturité	1 à 6 traitements Application de 7 à 15 jours	3 à 5 litres
Pommier Prunier Pêcher Cerisier	Alternariose, moniliose, botrytis, rhizopus stolonifer (pourritures)	Printemps/Eté jusqu'à maturité pour cueillette	1 à 6 traitements Application de 7 à 15 jours	3 à 10 litres
Vignes	Mildiou	Printemps/Eté	1 à 6 traitements Application de 7 à 15 jours	3 à 6 litres
Pommes de terre	Phytophthora	Printemps/Eté jusqu'à la formation des tubercules	1 à 6 traitements Application de 7 à 15 jours	3 à 5 litres

Précautions d'emploi :

Respecter les doses d'emploi. Eviter le contact avec la peau et les yeux (port de lunettes). Se laver les mains après usage. Conserver dans l'emballage d'origine à l'abri de la lumière et de l'humidité. Tenir à des températures comprises entre +5°C et + 25°C, hors de portée des enfants et à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux des animaux.

Eliminer le contenant conformément aux consignes de tri.

